



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL01_2023_0113

Emplacement réservé rues Martial Boudet et Carnot Acquisition et classement dans le domaine public communal

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à dix-huit heures et six minutes, le Conseil municipal de Chaville, légalement convoqué le six décembre deux mille vingt-trois à se réunir, s'est assemblé dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GUILLET, Maire.

Présents au début de la séance :

M. GUILLET, M. LIEVRE, Mme TILLY, M. ERNEST, Mme CHEVRIER, M. BES, Mme MESADIEU, Mme CHAYÉ-MAUVARIN, M. PANISSAL, Mme LE VAVASSEUR, M. TARDIEU, Mme FOURNIER, M. TRUELLE, Mme RE, Mme SAVARY, M. CHENU, M. MAUVARIN, Mme DORISON, M. FEGHALI, M. GIRONDOT, Mme PRADET, M. ANTONIO, Mme NICODEME-SARADJIAN, Mme SCHWEITZER, Mme COUTEAUX, Mme FRESCO, M. BARBIER, M. TURINI, M. DENUIT

Absents ayant donné procuration :

M. BISSON, a donné procuration à M. LIEVRE
M. DUBARRY DE LA SALLE, a donné procuration à M. MAUVARIN
Mme LALLEMENT, a donné procuration à M. TARDIEU
M. BESANCON, a donné procuration à M. TURINI

Arrivés en cours de séance :

M. DUBARRY DE LA SALLE, 18h12, après l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 28 septembre 2023
Mme COSTE, 19h04, avant le vote du projet de délibération n°DEL01_2023_0090
M. BESANCON, 19h21, avant le vote du projet de délibération n°DEL01_2023_0098

Excusée :

Mme ACKERMANN

Désignation du secrétaire de séance :

Mme FOURNIER, désignée à l'unanimité par l'assemblée communale, a procédé à l'appel nominal

Publication le : 21 décembre 2023

Objet : Emplacement réservé rues Martial Boudet et Carnot - Acquisition et classement dans le domaine public communal

Un emplacement réservé (n°7) a été inscrit au Plan Local d'Urbanisme en 2012 dans le cadre des aménagements de l'OAP Gare Rive Droite. Situé à l'angle des rues Carnot et Martial Boudet, cette réserve foncière a pour but de procéder à l'élargissement du trottoir au droit d'un terrain appartenant au bailleur social ICF HABITAT LA SABLIERE.

Ce dernier réalise actuellement une opération immobilière (construction d'un immeuble de 19 logements sociaux) sur ce terrain constitué de trois parcelles, cadastrées section AC numéros 295, 296 et 297.

L'emplacement réservé impactant les trois parcelles, un projet de division a été réalisé par GEOSAT, société de Géomètres-Experts à Issy-les-Moulineaux, permettant de créer un lot A sur lequel est construit l'immeuble, et un lot B reprenant les limites de l'emplacement réservé.

La division parcellaire sera réalisée par ICF HABITAT LA SABLIERE sur la base de ce projet de division.

Afin de parachever l'aménagement de ce secteur, la livraison de l'immeuble étant prévue pour la fin du premier trimestre 2024, la Ville souhaite donc acquérir ce lot B de 87 m² à ICF HABITAT LA SABLIERE à l'euro symbolique, pour le classer dans le domaine public communal et l'incorporer à usage de trottoir à l'espace public.

Sa gestion sera ensuite transmise à l'établissement public territorial « Grand Paris Seine Ouest » conformément à ses compétences en matière d'espace public sur le territoire.

Les membres de la commission municipale « Aménagement » ont examiné l'objet de la présente délibération le 30 novembre 2023.

***Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré,
au scrutin public et à l'unanimité,***

DECIDE l'acquisition du lot B issu de la division des parcelles cadastrées section AC numéros 295, 296 et 297 sises 28-30, rue Carnot et 62, rue Martial Boudet, d'une contenance de 87 m², à la société ICF HABITAT LA SABLIERE – représentée par son Directeur du développement, Monsieur Hervé FONTAINE – domiciliée 24, rue de Paradis - 75010 Paris, à l'euro symbolique.

DECIDE le classement du lot B issu de la division des parcelles cadastrées section AC numéros 295, 296 et 297, d'une surface de 87 m² dans le domaine public de la Commune et l'incorporer à usage de trottoir à l'espace public.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs et contractuels nécessaires à l'exécution de cette délibération.



Signé électroniquement par : Jean-Jacques GUILLET
Date de signature : 18/12/2023
Qualité : Mr LE MAIRE (Jean-Jacques GUILLET)

Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville



Signé électroniquement par Julie FOURNIER
Date de signature : 19/12/2023
Qualité : (L) 12ème Maire adjoint (Mme Julie FOURNIER)

Julie FOURNIER
12^{ème} maire adjointe
Secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et sa transmission aux services de l'Etat.

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

COMMUNE DE CHAVILLE

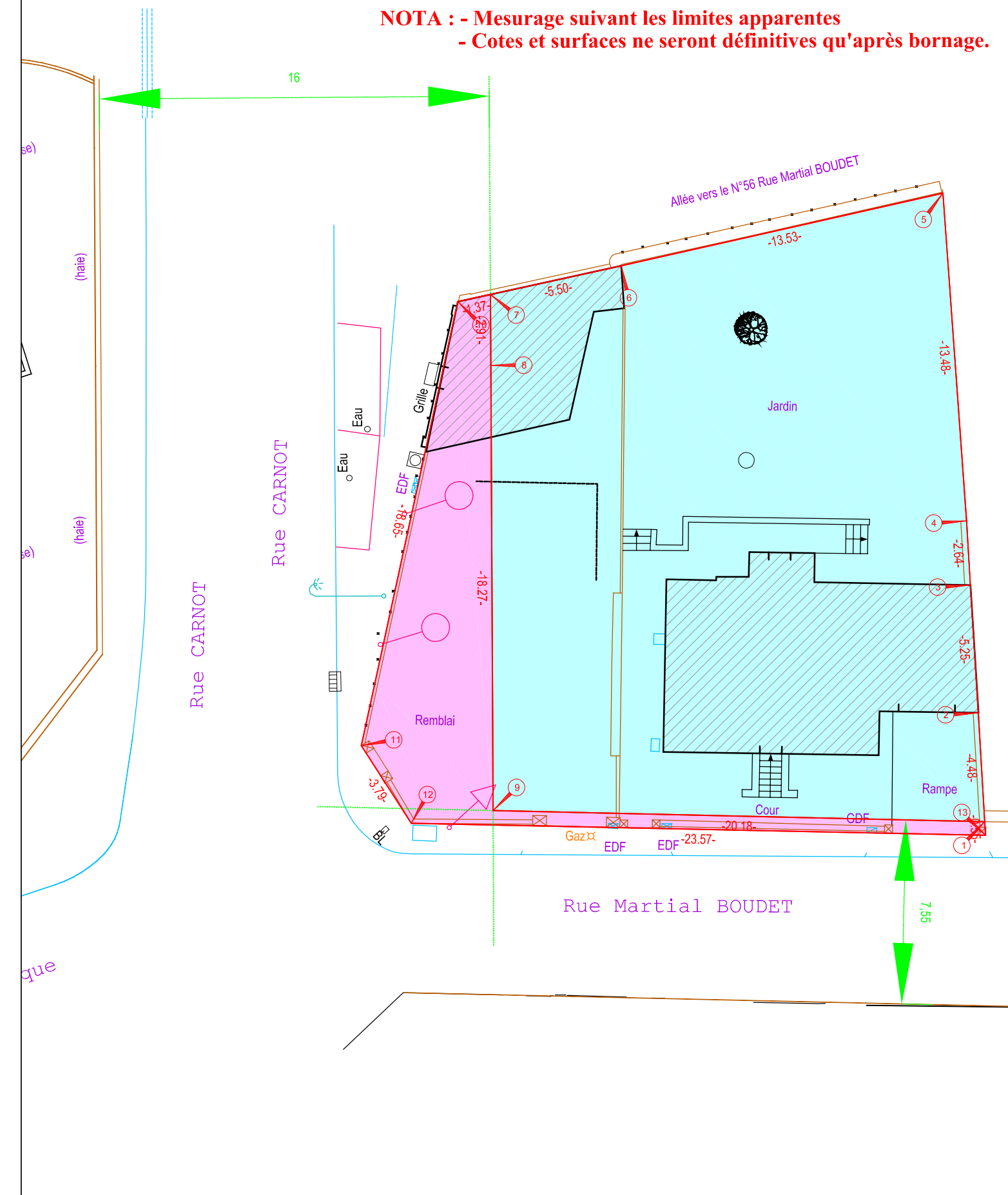
28 et 30, Rue CARNOT - 2, Rue Martial BOUDET

Parcelles cadastrées Section AC N°295, 296 et 297

Projet de division

Lot A				
SOMMET	X	Y	DISTANCE	ANGLE
1	1640402.560	8179404.090	4.48	94.839
2	1640399.091	8179406.919	5.25	199.752
3	1640395.007	8179410.225	2.64	200.095
4	1640392.958	8179411.888	13.48	199.301
5	1640382.397	8179420.271	13.53	90.435
6	1640375.667	8179408.535	5.50	200.379
7	1640372.903	8179403.781	2.91	113.380
8	1640375.059	8179401.825	18.27	200.049
9	1640388.581	8179389.539	20.18	101.770
1	1640402.560	8179404.090		
TOTAUX			86.24	1400.000
Superficie : 457 m ²				

Lot B				
SOMMET	X	Y	DISTANCE	ANGLE
10	1640372.214	8179402.595	18.65	127.363
11	1640382.963	8179387.358	3.79	150.000
12	1640386.696	8179386.713	23.57	137.713
13	1640402.990	8179403.739	0.55	94.962
1	1640402.560	8179404.090	20.18	105.161
9	1640388.581	8179389.539	18.27	298.230
8	1640375.059	8179401.825	2.91	199.951
7	1640372.903	8179403.781	1.37	86.620
10	1640372.214	8179402.595		
TOTAUX			89.28	1200.000
Superficie : 87 m ²				



Société de Géomètres-Experts
 Arnaud MATISSON - Géomètre-expert

263 Rue Jean-Jacques Rousseau
 92130 ISSY-LES MOULINEAUX

Tel : 01 46 42 82 35
 Fax : 01 70 73 45 81

E-mail : paris@geo-sat.fr

Système de Coordonnées planimétriques : CC49
 Système de Coordonnées altimétriques : NGF par GPS

N° de dossier : 120543
 Echelle : 1/200

Date d'édition : Juillet 2018
 Indice : A